



---

**Comité des utilisations pacifiques  
de l'espace extra-atmosphérique****Renseignements fournis conformément à la Convention  
sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace  
extra-atmosphérique****Note verbale datée du 23 juin 2014, adressée au Secrétaire général  
par la Mission permanente de la République tchèque auprès de  
l'Organisation des Nations Unies à Vienne**

La Mission permanente de la République tchèque auprès de l'Organisation des Nations Unies (Vienne) a l'honneur d'informer le Secrétaire général que le registre national tchèque d'objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique par la République tchèque dans le cadre de son programme spatial national et d'une coopération internationale, créé conformément à l'article II de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution 3235 (XXIX) de l'Assemblée générale, annexe)<sup>1</sup>, a été transféré en application de la décision du Gouvernement tchèque datée du 5 mai 2014 et est désormais tenu par le Ministère tchèque des transports, dont les coordonnées sont les suivantes:

Ministère des transports de la République tchèque  
Département des technologies spatiales et des systèmes satellitaires  
Nábřeží Ludvíka Svobody 12/1222  
110 15 Prague 1  
République tchèque  
Tél.: +42 (0) 225 131 222  
Adresse électronique: [secretariat.710@mdcr.cz](mailto:secretariat.710@mdcr.cz)  
Site Web: <http://www.czechspaceportal.cz/en/>

---

<sup>1</sup> Voir ST/SG/SER.E/INF.12.

